

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
LE 21 SEPTEMBRE 2016 A 19h 30**

Sont présents :

Messieurs Jacques Comtois, Yvon Forget, Denis Huberdeau, Michel Robert, siégeant sous la présidence de monsieur Stéphane Bernard.

Sont également présents :

Madame Sylvie Turcot, monsieur Richard Dionne ainsi que monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Est absent :

Monsieur Alain Durand

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Michel Robert, et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 22 JUIN 2016

Il est proposé par monsieur Jacques Comtois, et unanimement résolu que le rapport du 22 juin 2016 est accepté tel que rédigé.

DEMANDES DE MONSIEUR RICHARD DIONNE

Considérant la demande de monsieur Richard Dionne relativement à un projet de reconstruction d'une résidence unifamiliale au 120, rue de l'Anse ;

Considérant que ce projet prévoit l'implantation de la résidence avec une marge latérale de 1 mètre au lieu de la norme de 2 mètres actuellement en vigueur ;

Le comité ne recommande pas au conseil municipal de procéder avec une dérogation mineure, et recommande que ce projet soit réalisé avec une marge latérale de 2 mètres.

P.I.I.A. RICHARD DIONNE ; LOT 5 311 624

Considérant la demande de conformité aux critères de P.I.I.A. de monsieur Richard Dionne relativement à une demande de permis pour la construction

d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 311 624, du cadastre de St-Marc ;

Considérant que la résidence unifamiliale sera implantée à 2 mètres de la ligne latérale nord ;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation ;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur ;

Il est proposé par monsieur Yvon Forget, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Michel Robert, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 21h30

Yvon Tardy
Inspecteur municipal et
Directeur des services techniques

Stéphane Bernard
Président

Prochaine réunion : mercredi le 19 octobre 2016